



Acceptation puis refus logement après envoi du préavis

Par **tes**, le **06/12/2013** à **10:54**

bonjour

j'ai postulé pour un appartement qui correspondait a mes criteres a une agence qui travaille avec mon 1%logement,après visite et acceptation de mon dossier on me donne rendez vous pour une signature du bail et une date d'entrée des lieux et on me presse d'envoyer mon préavis de départ,ce que je fais.la veille de la signature du bail mon contact 1%logement m'appelle en me disant que l'agence l'a contacté et que peut etre je ne rentrerai pas dans les criteres et qu'ils allaient réétudier mon dossier.pourquoi me dire que je rentrais dans les criteres ,m'appeler pour signer le bail et me presser d'envoyer mon préavis?que dois je faire je dois quitter mon logement actuel le 13 janvier 2014,nous avons 3 enfants et se retrouver a la rue?ont ils le droit?

merci

Par **Lag0**, le **06/12/2013** à **13:52**

Bonjour,

Malheureusement, vous avez été imprudent.

D'un coté, le congé donné est irrévocable et seul un accord amiable avec le bailleur vous permettrait de rester, et de l'autre, tant que le bail n'est pas signé, chaque partie peut se rétracter.

Vous avez été un peu vite à donner congé avant de signer le nouveau bail.

Voyez avec votre bailleur actuel s'il accepte de déchirer votre lettre de congé.